



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 14 FEVRIER 2023 – 20 HEURES

Le quatorze février deux mille vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Dingy-en-Vuache dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Éric ROSAY, Maire.

Présents : Monsieur Eric ROSAY, Monsieur Marc MENEGHETTI, Monsieur Olivier RIGAL, Monsieur Olivier GRANDCHAMP, Madame Sophie TURCK, Madame Catherine ARGAUD, Monsieur Joël SOLER, Monsieur Serge BRULER, Madame Patricia GRUBER, Madame Geneviève VUETAZ, Madame Stéphanie COMESTAZ.

Absents excusés : Madame Murielle MORANDINI, Madame Christèle PERROTIN, Monsieur Pierre LAUPIN.

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier RIGAL.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- Avis sur le PLUi
- Avis sur le PLH
- Plan de financement « *Aménagement de modes doux et sécurisation RD7 Route de Dingy* »
Demande de subvention DETR 2023

Monsieur le Maire demande si le compte rendu de la dernière séance soulève des remarques, ce n'est pas le cas. Le compte rendu est approuvé.

DELIBERATIONS

• Avis de principe concernant le transfert de la compétence PLUi

Dans un courrier du 25 novembre 2022, la Communauté de Communes du Genevois indiquait qu'un des objectifs du projet de territoire voté en décembre 2021 était de « mener à son terme le débat sur l'opportunité de réalisation d'un PLUi ».

La Communauté de Communes du Genevois rappelait :

- Le travail mené depuis le printemps, lors des quatre ateliers thématiques organisés pour apporter aux élus les éléments d'aide à la décision concernant le transfert de la compétence PLU à la Communauté de communes du Genevois.
- Sa proposition d'intervention en Commune pour présenter une synthèse des précédents ateliers auprès des Conseils municipaux ainsi que répondre à leurs questions.

Monsieur le Maire propose d'émettre un avis favorable au projet.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

• Avis sur le PLH

Le Conseil communautaire a approuvé le lancement d'une étude pour l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) n°3 le 25 novembre 2019 puis a arrêté, le 30 janvier 2022, le projet de nouveau PLH.

A ce stade de la procédure il convient, pour chaque commune membre de la CCG, d'émettre un avis sur le projet de PLH et de délibérer sur les moyens relevant de ses compétences, à mettre en place dans le cadre du projet PLH. Pour Dingy-en-Vuache, le programme d'actions fixe les objectifs suivants :

PLH 3 – OBJECTIFS TERRITORIALISES		Dingy-en-Vuache	CCG
Nombre d'habitants INSEE 2019		726	49 161
Objectif de développement résidentiel global du projet de territoire / PLH 3	Nombre de logements à créer chaque année (projet de territoire)	7	530
	Soit, le nombre de logements à créer pour les 6 ans du PLH	42	3180
Objectif en logement locatif social	Part du locatif social dans la production globale de logements	15%	30.4%
	Soit en nombre de logements locatifs sociaux à créer en 6 ans	6	967
Dont PLAI	Part du PLAI dans le locatif social	0%	30.5%
	Volume de logements pour 6 ans	0	365
Dont PLS	Part du PLS dans le locatif social	20%	20.0%
	Volume de logements pour les 6 ans	2	239
Solde PLUS	Part du PLUS dans le locatif social	70%	30.2%
	Volume de logements pour les 6 ans	4	362
Objectif en BRS	Part du BRS dans la production globale de logements	10%	7.3%
	Soit en nombre de BRS à créer en 6 ans	4	231
Soit objectif total logement social	Part du logement social dans la production globale de logements	25%	38%
	Volume de logements pour les 6 ans	10	1197
Objectif en logement locatif intermédiaire	Part du LLI dans la production globale de logements	10%	9.3%
	Soit en nombre de LLI à créer en 6 ans	4	295

Monsieur le Maire propose d'approuver objectifs quantitatifs et qualitatifs concernant Dingy-en-Vuache

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

- **Approbation du projet de mobilité douce du hameau de Dingy et sollicitation de subventions**

Les travaux d'enfouissement des réseaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SYANE se termineront prochainement. La Commune a choisi le cabinet GEOPROCESS, qui est le Maître d'œuvre de l'enfouissement, pour être également le Maître d'œuvre des travaux de sécurisation.

Le montant estimatif des travaux est de 275 984,50 € HT soit 331 181,40 TTC.

Monsieur le Maire propose d'approuver le projet ainsi que le plan de financement et de l'autoriser à solliciter des subventions.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS

MJC du Vuache : rapport annuel.

Point sur les contentieux.

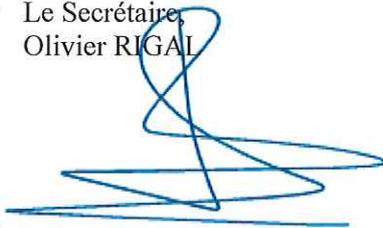
Points sur les travaux.

Discussion sur le nom des deux nouvelles rues de l'OAP 3 (chemin de Traverse et allée des fruitiers).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

A Dingy-en-Vuache, le 29 mars 2023,

Le Secrétaire,
Olivier RIGAL



Le Maire,
Éric ROSAY



*Mis en ligne sur le site internet de la commune le :
Exemplaire papier tenu à disposition du public à partir du :*